

Du côté du planning familial : "Les couples d'ados ne résistent pratiquement jamais à une grossesse"

Autor(en): **Hugli, Nadia / Joz-Roland, Emmanuelle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[91] (2003)**

Heft 1477

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282632>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Du côté du planning familial

« Les couples d'ados ne résistent pratiquement jamais à une grossesse »

Responsable du planning familial de la Ville de Neuchâtel, Nadia Hugli estime qu'en Suisse, le nombre de mères adolescentes n'est pas suffisamment élevé pour parler de problème de société comme c'est le cas en Angleterre ou aux Etats-Unis. Le planning familial de Neuchâtel rencontre assez peu d'adolescentes enceintes qui souhaitent mener à terme la grossesse; l'année dernière, il n'en a rencontré qu'une seule. Les adolescentes étant moins nombreuses que les adultes à désirer garder l'enfant. En revanche, les jeunes mères existent et il s'agit bel et bien d'une réalité dont il faut tenir compte. Explications.

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUELLE JOZ-ROLAND

Peut-on constater une corrélation entre le nombre de mères adolescentes et une conjoncture de crise économique et sociale ?

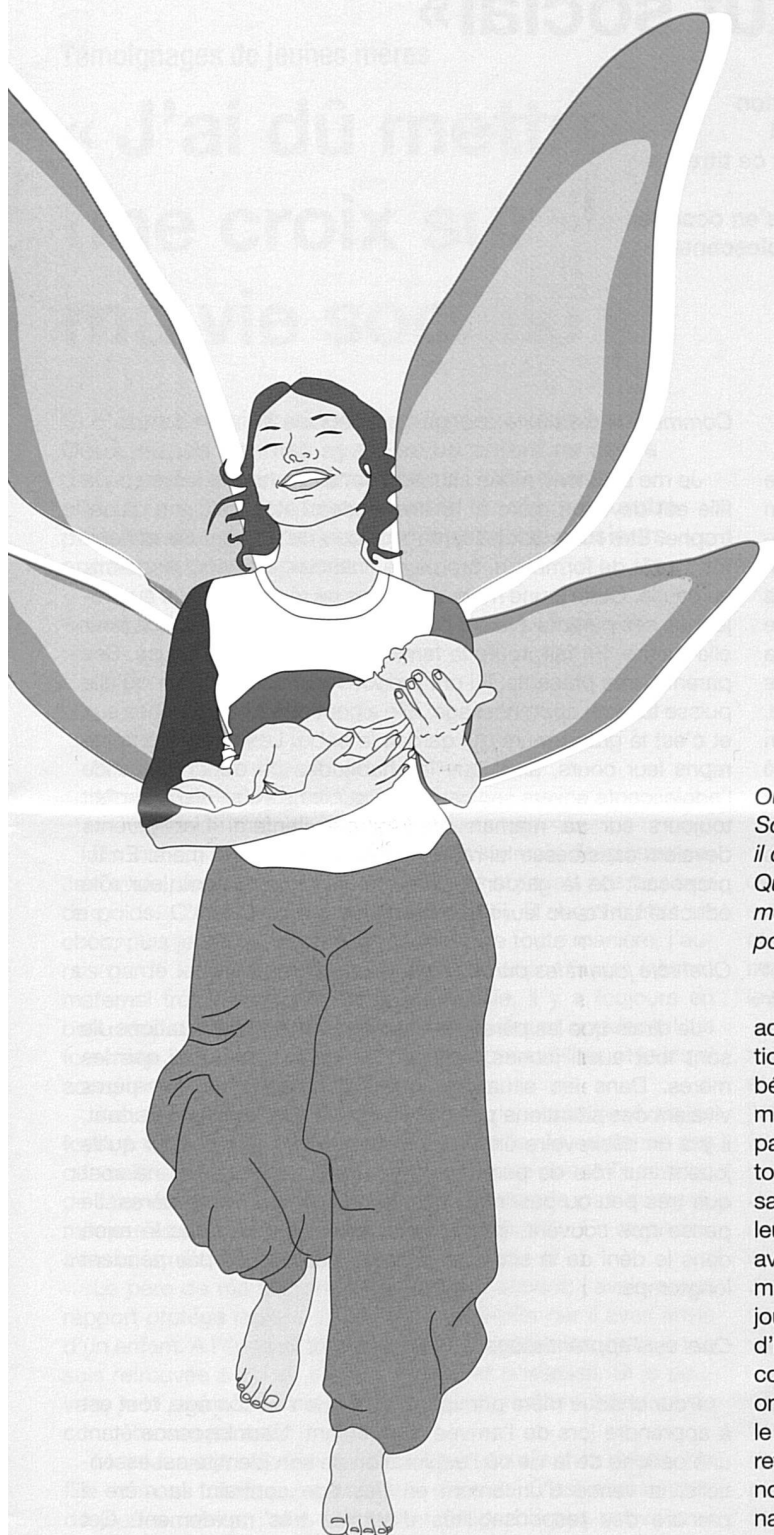
Nadia Hugli: Il ne faut pas faire de généralité, le planning familial est confronté à trop de cas de figures différents pour se permettre d'en faire. Néanmoins, il est vrai que ce sont souvent les adolescentes qui rencontrent des problèmes qui tombent enceintes. Souvent, elles sont issues de milieux économiquement défavorisés. Elles rencontrent des problèmes au sein de leurs familles, soit parce que la famille traverse une crise, soit parce qu'il y a un conflit entre les valeurs de la famille et celles de l'école. Mais encore une fois, il est très difficile de brosser le portrait type de l'adolescente qui tombe enceinte.

Est-ce que le faible nombre d'adolescentes qui deviennent enceintes est directement lié à l'introduction de l'éducation sexuelle à l'école et d'une manière générale, à la libéralisation des mœurs et des moyens contraceptifs ?

N. H.: Certainement que l'éducation sexuelle joue un grand rôle. Elle permet d'informer les adolescent-e-s de manière très satisfaisante. Il est cependant curieux de constater qu'en matière de « première fois », c'est surtout la pilule du lendemain qui fait office de contraceptif. Et, bien entendu, si pour une adolescente, un bébé représente le sauveur qui va venir combler son absence d'objectifs, l'éducation et les contraceptifs ne servent pas à grand-chose. Mais si on compare la situation en Angleterre ou aux Etats-Unis, où les mères adolescentes représentent vraiment un problème de société, avec celle de la Suisse, on constate que l'encadrement - qu'il soit familial, scolaire ou social - joue bien son rôle préventif en matière de grossesse chez les adolescentes.

A contexte équivalent, est-ce vraiment un « problème » plus grand lorsqu'une adolescente tombe enceinte que lorsqu'il s'agit d'une adulte ?

N. H.: Cela dépend du point de vue que l'on adopte. Dans une perspective médicale, les dernières constatations en la matière tendent à montrer qu'il n'y a pas plus de risque pour une fille de 15 ans que pour une adulte à mener une grossesse à terme. D'un point de vue psychologique c'est un peu différent. Le bon déroulement de la grossesse d'une adolescente et de ses conséquences dépendent beaucoup de l'accueil familial qui est réservé à la jeune mère et à l'enfant. Il dépend aussi beaucoup des objectifs de la mère: a-t-elle des activités, des intérêts en dehors de son bébé? Le point de vue des camarades de l'adolescente peut se révéler important aussi. Il n'est pas forcément facile pour une adolescente d'appréhender les changements physiques qu'occasionnent forcément une grossesse. Le regard des autres devient alors très important.



Où se situent les pères dans ces situations de grossesses ? Sont-ils plutôt présents ou absents ; le planning familial tente-t-il de les impliquer au maximum dans l'histoire de la grossesse ? Quant aux familles de ces jeunes pères, sont-elles présentes ; mesurent-elles au même titre que la mère et sa famille les responsabilités liées à une grossesse ?

N. H. : Aujourd'hui encore, je me suis rendue à l'hôpital pour accompagner une jeune fille de 17 ans qui voulait une interruption de grossesse. Elle est venue seule avec sa mère. Le père du bébé était informé, très content de la décision de l'avortement, mais il n'était pas là. Dans la majorité des cas, le père ne veut pas entendre parler de la grossesse. Soit il récuse d'emblée toute paternité, soit il laisse la fille prendre toutes les décisions sans en assumer aucune. Pour celles qui décident de mener leur grossesse à terme, elles perdent généralement le contact avec le père. Les couples d'adolescents ne résistent pratiquement jamais à une grossesse. Le planning familial essaie toujours de parler au père lorsqu'il est confronté à la grossesse d'une adolescente. Il essaie de convaincre la fille d'avertir son copain, car les pères ont le droit de savoir, et les enfants aussi ont le droit de le connaître au demeurant. La famille du père est le plus souvent la grande absente de l'affaire. Parfois même, elle refuse explicitement l'enfant. Une exception est cependant à noter en cas d'avortement et dans le cas où la jeune mère est de nationalité étrangère. Les parents du père peuvent prendre en charge la fille lorsque celle-ci n'ose pas parler avortement avec ses propres parents pour des raisons culturelles. ◊